



Table des matières

- I- SITUATION NATIONALE 2
 - A- COLLECTIVITES TERRITORIALES 2
 - B- LOI DE FINANCES 2021 pour les collectivités territoriales 2
- II- LES TENDANCES DU BUDGET DE LA VILLE DE CABOURG 3
 - A- RETROSPECTIVE DES EQUILIBRES FINANCIERS 3
 - B- PARTIE FONCTIONNEMENT – BUDGET PRINCIPAL 4
 - 1- Evolution des dépenses 4
 - 2- Evolution des recettes 5
 - C- PARTIE INVESTISSEMENT – BUDGET PRINCIPAL 9
 - D- CONSEQUENCES LIEES A LA COVID-19 9
- III- ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR LES PROCHAINES ANNEES 9
 - A- SECTION FONCTIONNEMENT ET SES EPARGNES EN 2021 et 2022 9
 - B- PREVISIONNEL DE L'INVESTISSEMENT 2021 13
 - C- PROFIL DE LA DETTE AU 1^{ER} JANVIER 2021 14

En application de l'article 107 de la loi NOTRE n°2015-99 du 7 août 2015 et du décret d'application n°2016-841 du 24 juin 2016, l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose dorénavant que, dans les communes de 3 500 habitants et plus, le Maire présente au Conseil municipal, dans un délai maximum de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Il constitue un moment essentiel pour permettre de mieux appréhender les contraintes économiques et financières, de mener une réflexion approfondie sur les perspectives d'évolution du budget, de discuter des orientations, d'en tirer certaines conclusions et d'être informé sur la situation financière de la ville.

I- SITUATION NATIONALE

A- COLLECTIVITES TERRITORIALES

De nombreux enjeux composent un nouveau mandat. L'essentiel de ce qui sera réalisé à son issue doit être pensé, étudié et arbitré au plus vite afin d'avoir le temps de sa mise en œuvre. L'inconnu de l'ampleur des conséquences économiques de la pandémie ne facilite pas l'exercice.

7,5 Md€, c'est le coût net estimé pour les collectivités territoriales. L'impact est plus important sur les recettes de fonctionnement. L'incertitude pourrait à terme peser sur l'investissement local alors même qu'une mobilisation est souhaitée autour du plan de relance.

B- LOI DE FINANCES 2021 pour les collectivités territoriales

Concernant les collectivités territoriales, le projet de loi prévoit :

- La stabilisation des dotations,
- La réforme des indicateurs financiers pour neutraliser les effets de bord de la suppression de la taxe d'habitation,
- Les crédits supplémentaires annoncés devraient être consacrés aux missions d'aménagement du territoire,
- Le FCTVA progressera de 0,55 milliard d'euros,
- Les crédits de paiement sur les dotations d'investissement augmenteront de 0,15 milliard d'euros avec la favorisation des projets de rénovation thermique des bâtiments communaux dans le cadre de la DSIL,
- L'automatisation du FCTVA devrait être opérationnelle sous 3 ans,
- La dotation globale de fonctionnement reste stable.

L'acte 2 de la suppression de la taxe d'habitation (TH) entre en vigueur avec la disparition de 30 % en 2021, puis de 65 % en 2022 et le reste en 2023.

Les intercommunalités et les départements récupéreront l'affectation d'une fraction de TVA car la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties sera intégralement transférée aux communes.



II- LES TENDANCES DU BUDGET DE LA VILLE DE CABOURG
A- RETROSPECTIVE DES EQUILIBRES FINANCIERS

Soldes intermédiaires de gestion

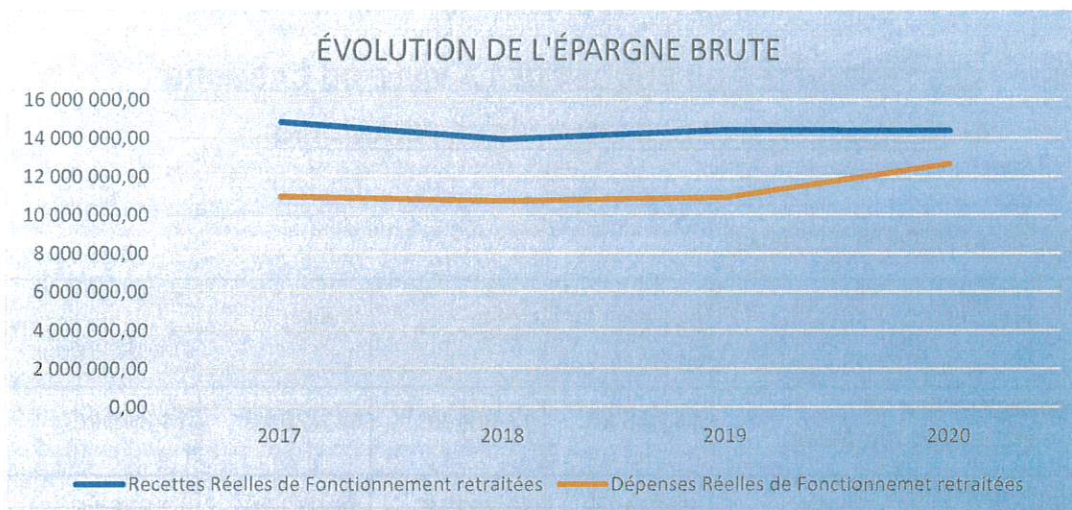
	2017*	2018*	2019*	2020* Provisoires
Recettes Réelles de Fonctionnement retraitées	14 843 k€	13 951 k€	14 426 k€	14 398 k€
Dépenses Réelles de Fonctionnement retraitées	10 971 k€	10 727 k€	10 913 k€	12 676 k€
Intérêt de la dette	287 k€	251 k€	219 k€	190 k€
EPARGNE BRUTE retraitée	3 872 k€	3 224 k€	3 513 k€	1 722 k€
EPARGNE NETTE retraitée	2 473 k€	1 896 k€	2 480 k€	857 k€
Dépenses d'équipement	3 091 k€	3 778 k€	4 418 k€	2 180 k€
Dotation et Subventions	410 k€	474 k€	689 k€	1 302 k€
DETTE	7 751 k€	6 423 k€	5 390 k€	4 525 k€
Remboursement d'emprunts	1 399 k€	1 328 k€	1 033 k€	865 k€
Emprunts nouveaux	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
CAPACITE DE DESENDETTEMENT retraitée	2,00	1,99	1,53	2,63

*L'analyse porte sur les trois derniers comptes administratifs de la collectivité et sur le compte administratif provisoire 2020.

On constate que la dette diminue de 3 226 k€ de 2017 à 2020. Deux emprunts sont soldés. Ils pesaient pour 77 k€ sur le budget en 2020. La commune a divisé par deux son encours de dette en 4 années (l'encours de la dette en 2016 : 9 149 K€).

En revanche l'épargne brute (différence entre les recettes et les dépenses) diminue. Par conséquent, la capacité de Cabourg à se désendetter qui était de 1 an et demi (1.53 années) en 2019 atteint deux ans et demi en 2020.



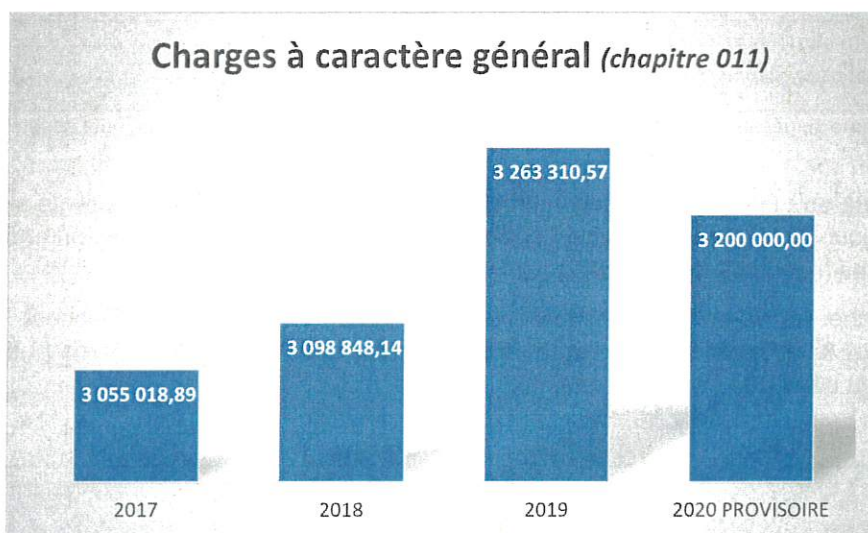


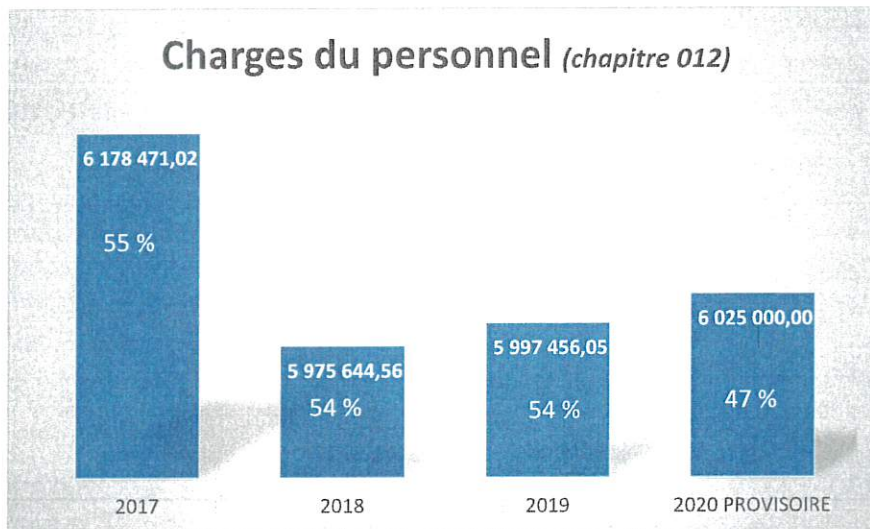
De 2017 à 2018, les recettes diminuent de 120 k€. C'est essentiellement dû à la baisse du taux de la taxe foncière de l'ordre de 1.43 points et à la diminution de l'attribution de compensation (ac) de NCPA de l'ordre de 342 k€ par le transfert de compétence.

En 2020, c'est la participation de la commune versée au budget annexe de la construction du musée (1 700 k€) qui augmente l'enveloppe des dépenses de fonctionnement.

B- PARTIE FONCTIONNEMENT – BUDGET PRINCIPAL

1- Evolution des dépenses



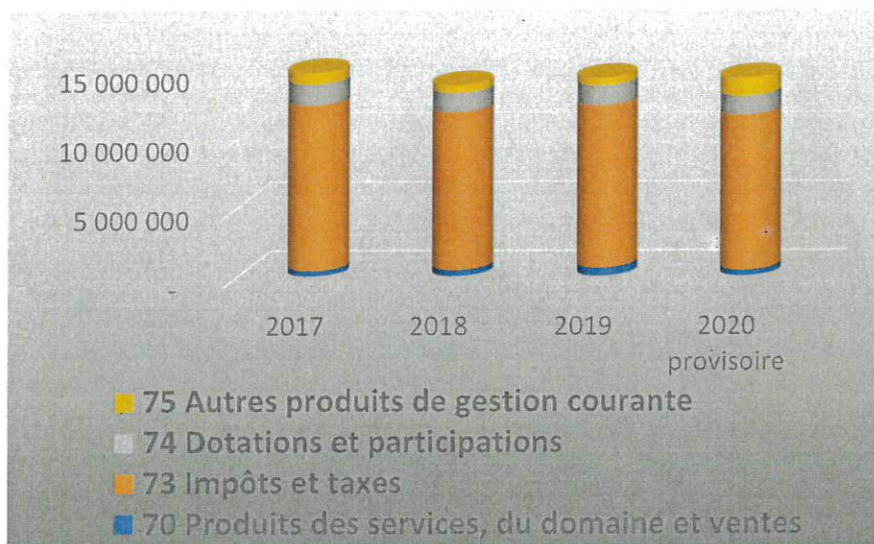


L'année 2017 est transitoire pour le transfert du personnel à N.C.P.A, sinon c'est un poste de dépenses qui suit une augmentation normale. Le personnel représente 47 % des dépenses réelles de fonctionnement en 2020.

EFFECTIF

	2017	2018	2019	2020
Rémunérés au 31/12	144	147	147	142
Rémunérés sur l'année	248	277	280	267
ETP	141,31	142,82	143,28	141,33

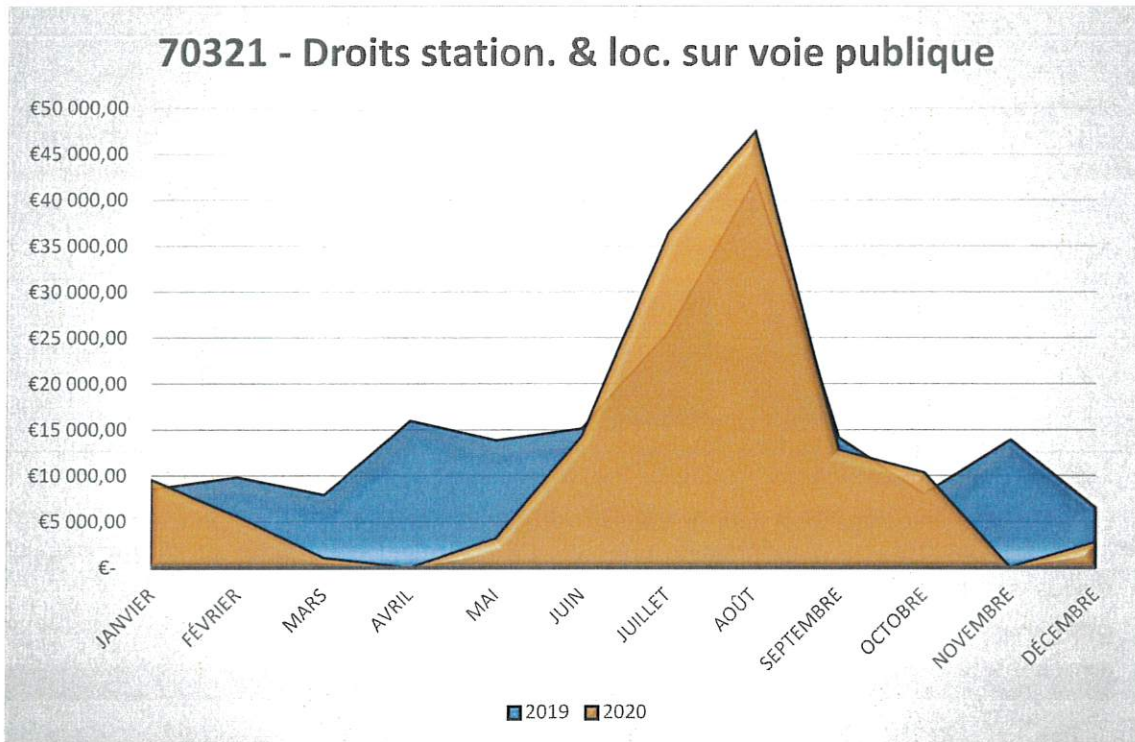
2- Evolution des recettes



Les recettes de fonctionnement sont composées des impôts et taxes (73), des dotations de l'Etat, de la Région, du Département, de la Caisse d'Allocations Familiales (74), des redevances des Délégations de Services Publics et des loyers (75), des produits de services du domaine (70).

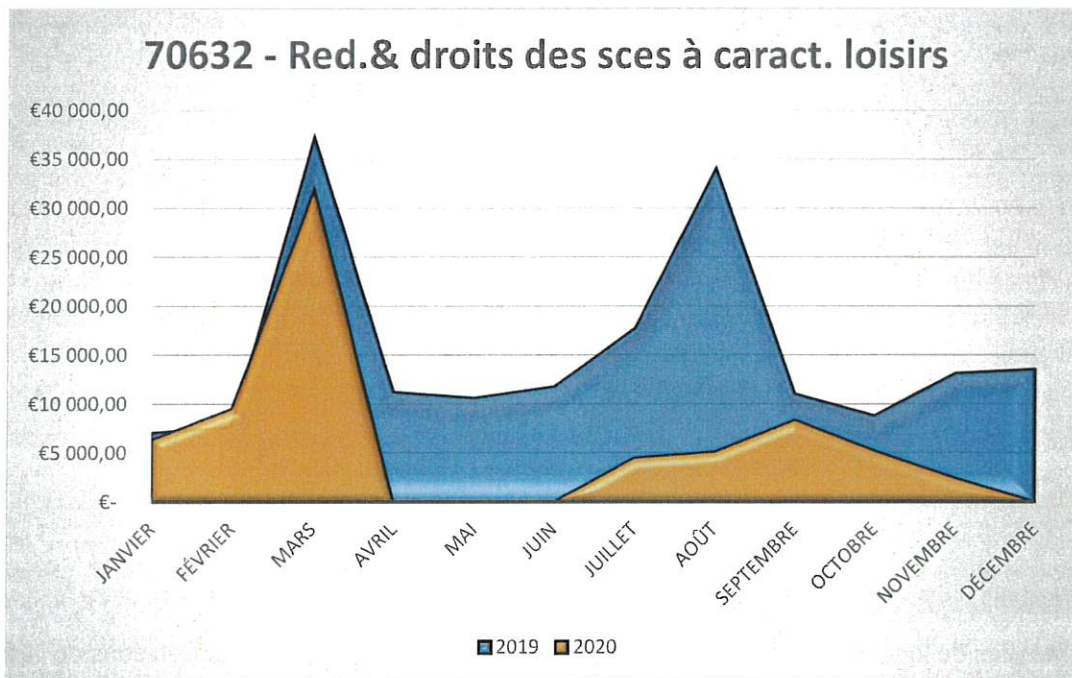


HORODATEURS (70)



La bonne fréquentation en été de Cabourg a permis de freiner l'impact de la crise sanitaire, une perte de 34 k€ soit 1.9 % seulement est prévue

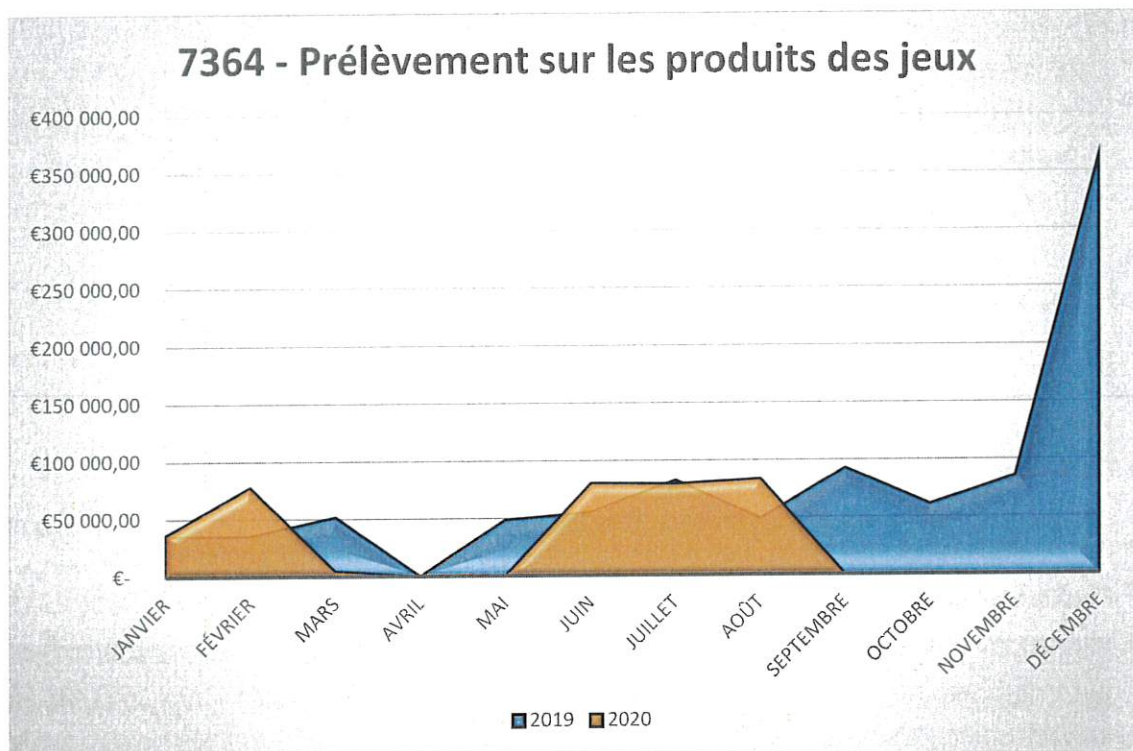
PISCINE (70)



Perte 53 % sur la fréquentation de la piscine, soit 96 k€

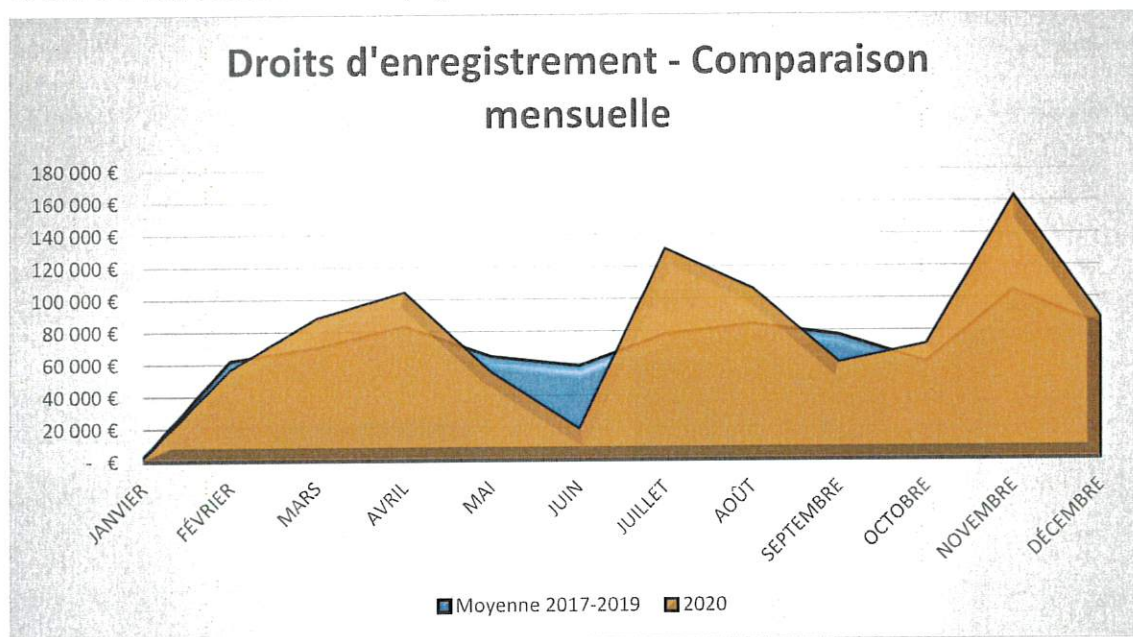


PRODUITS DES JEUX (73)



Soit environ 235 k€ de perte.

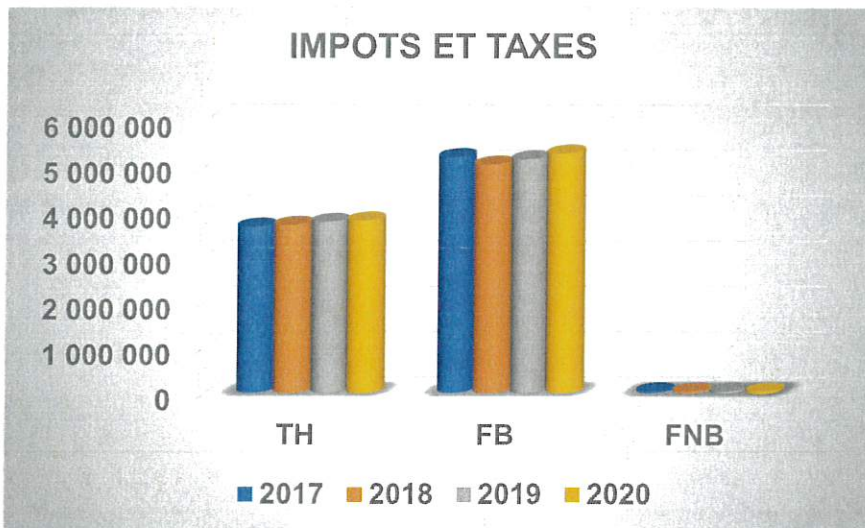
DROITS D'ENREGISTREMENT (73)



Recettes supplémentaires de 10 k€ par rapport à 2019.



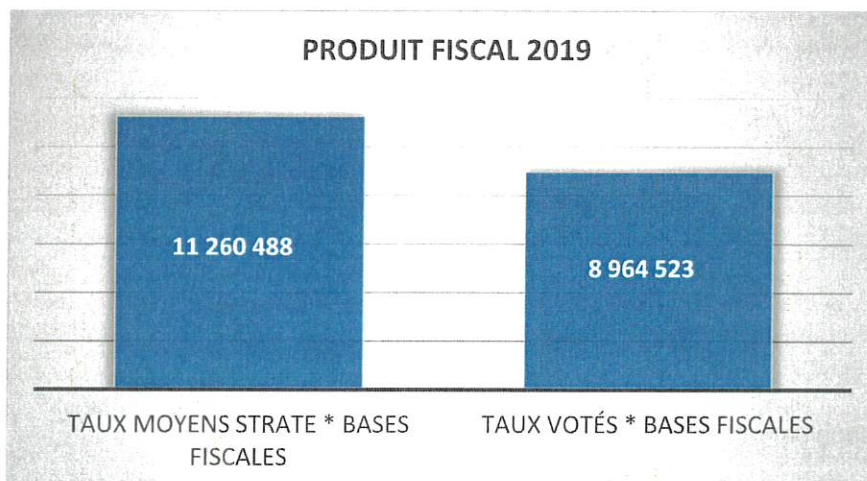
IMPOTS ET TAXES (73)



Les produits des taxes restent stables. Des logements sont en construction, ce qui va apporter des recettes supplémentaires. Les bases continuent à augmenter cette année +1.42%.

Pour rappel en 2019

	TAUX COMMUNAUX	TAUX MOYENS NIVEAU NATIONAL	TAUX MOYENS NIVEAU DÉPARTEMENTAL
TAXE D'HABITATION	12,29 %	24,54 %	20,55 %
TAXE FONCIÈRE (BATI)	27,32 %	21,19 %	25,94 %
TAXE FONCIÈRE (NON BATI)	30,37 %	49,67 %	34,01 %



C- PARTIE INVESTISSEMENT – BUDGET PRINCIPAL

Dépenses d'équipement

2016	2017	2018*	2019*	2020 *
2 327 k€	3 182 k€	3 777 k€	4 417 k€	2 179 k€

*sans la construction du musée qui est sur un budget annexe

Malgré une année 2020 difficile, la commune a poursuivi son programme.

Ont été réalisés :

PPI	COÛT TOTAL	2019	2020
MUSÉE (en cours)	4 565 k€	972 k€	2 375 k€
VOIRIE (en cours)	2 669 k€	1 080 k€	547 k€
GARDEN	1 308 k€	1 028 k€	124 k€
PÔLE SOCIAL	1 777 k€	922 k€	22 k€
ENTRETIEN PATRIMOINE (ravalement école, hangar, skate park)	667 k€	247 k€	144 k€

D- CONSEQUENCES LIEES A LA COVID-19

Pour Cabourg, un bilan provisoire de la situation montre les données suivantes :

- Des dépenses ont été redirigées, des manifestations ont été annulées :
 - BP 2020 dépenses de fonctionnement : 13 500 K€
 - CA 2020 provisoire dépenses de fonctionnement : 12 815 K€

Dont l'urgence des dépenses COVID 277 K€

Dont la prime aux agents mobilisés pendant la crise 21 k€

- Des mesures d'allègement de charges pour les commerçants ont été décidées, il est prévu environ -449 K€
- Et en pertes subies, il est prévu -407 K€

III- ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR LES PROCHAINES ANNEES

A- SECTION FONCTIONNEMENT ET SES EPARGNES EN 2021 et 2022

Au-delà du contexte incertain que nous vivons depuis presque un an au niveau mondial, la Municipalité a engagé des modifications structurelles importantes suite aux élections pour préparer la collectivité aux axes de travaux déclinés dans notre programme électoral.



Les changements structurels sont les suivants :

- Maîtrise de la dette, pas de nouvel emprunt en 2020,
- Clôture de l'EPIC des sports et intégration en régie municipale,
- Reprise de la compétence surveillance des plages de NCPA,
- Reprise de la compétence des marchés publics de NCPA.
-

Ces évolutions ont été prises en compte, ainsi que les évolutions en Ressources Humaines pour travailler une nouvelle organisation des services validée en fin d'année.

Celle-ci prévoit en particulier :

- La création d'un service Associations et Sport avec un responsable dédié,
- La fusion du pôle jeunesse et éducation, avec la création d'un service dédié au suivi et au développement de la gestion de la plage 150 k€ l'impact sera compensé par l'AC (attribution de compensation NCPA),
- La création d'un service Marché Public,
- La création d'un poste de contrôleur de gestion,
- La réintégration d'une partie des agents de l'EPIC économie de 70 000 € sur les dépenses,
- La création du service Musée 330 k€,
- Un ajustement des missions dans l'organisation des services techniques,
- Des évolutions des missions au sein du service communication, et développement de missions sur la proximité avec les citoyens,
- La création d'un Pôle Évènementiel,
- Le développement des missions de sécurité suivies par la Police Municipale,
- La structuration des missions dédiées aux seniors.



	2020	2021	2022
Recettes Réelles de Fonctionnement retraitées	14 398 k€	16 863 k€	14 770 k€
Dépenses Réelles de Fonctionnement retraitées	12 676 k€	14 858 k€	13 141 k€
Intérêt de la dette	190 k€	156 k€	220 k€
EPARGNE BRUTE retraitée	1 722 k€	2 004 k€	1 629 k€

La différence au niveau des dépenses réelles de fonctionnement est due à une subvention exceptionnelle d'équilibre prévue pour la fin des travaux du musée, en 2021.

En recettes de fonctionnement en 2021, un résultat reporté est compté car de nombreuses dépenses vont glisser sur 2021.

MASSE SALARIALE

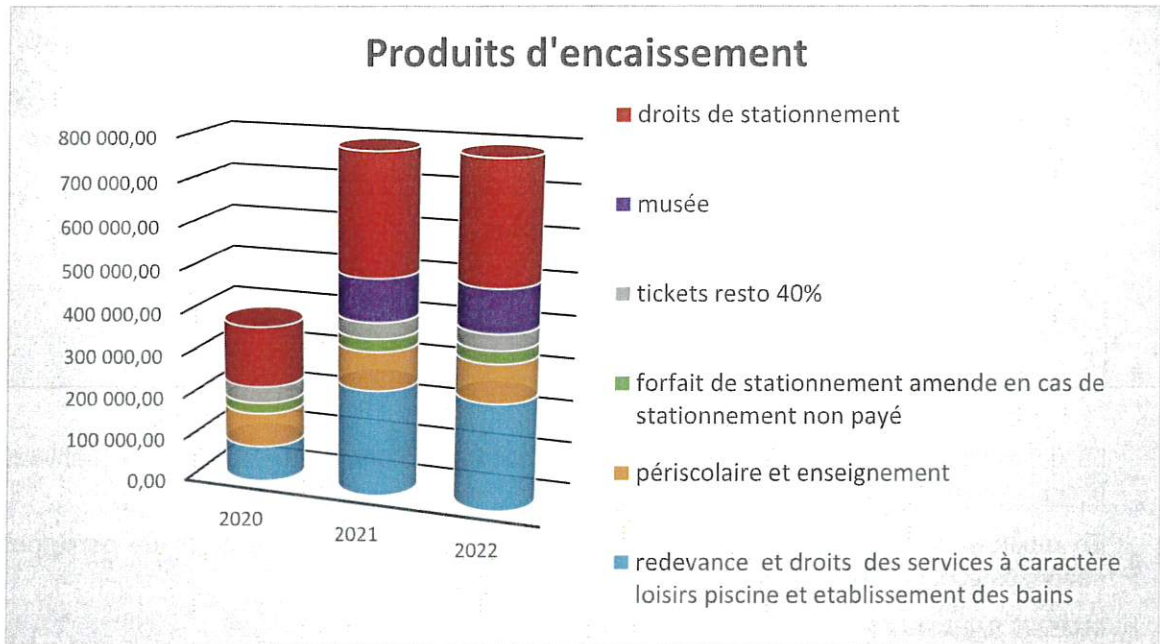
	2020	2021	2022
Dépenses du personnel	6 025 k€	6 900 k€	7 038 k€
Part sur les dépenses réelles	47 %	53 %	53 %

L'augmentation des charges de personnel s'explique par :

La réintégration du personnel de l'Epic 150 000 € ; la montée en charge du Musée pour 330 000 € ; la reprise en gestion de la surveillance de la plage 150 000 € ; le projet de réorganisation des services décidé au mois de décembre, intégrant la reprise par la ville du service des marchés publics : 196 000 €

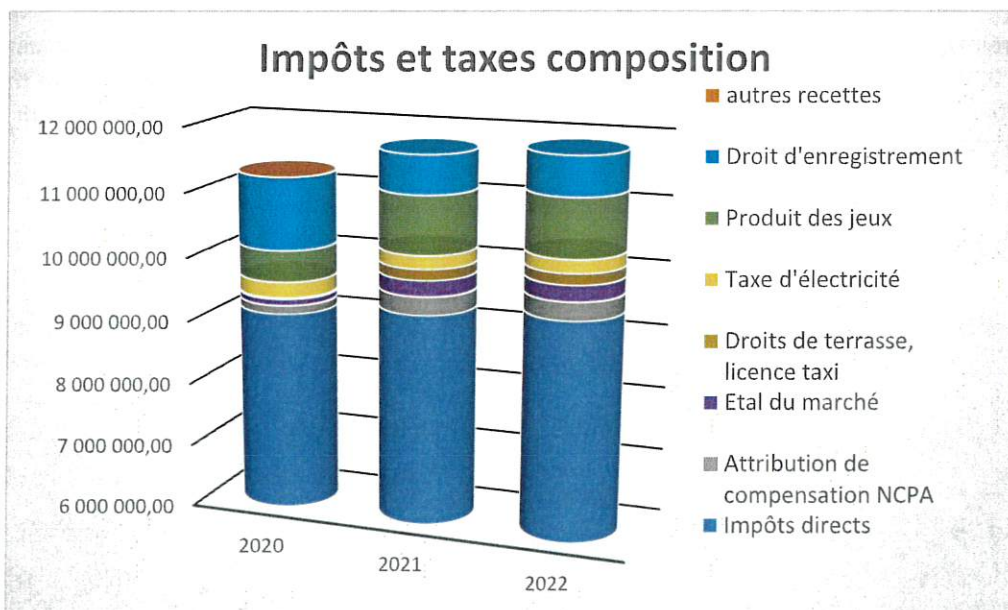


RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Compte tenu de la crise sanitaire de 2020 et de la diminution ponctuelle des recettes. Celles de 2021 ont été estimées sur la base des recettes de 2019.

L'augmentation du périmètre du stationnement payant, permet de prévoir une augmentation des recettes liées au stationnement de 100 000 €.



L'attribution de compensation NCPA a été augmentée en fonction des compétences re-transférées (plage).

L'objectif de la Municipalité est de :

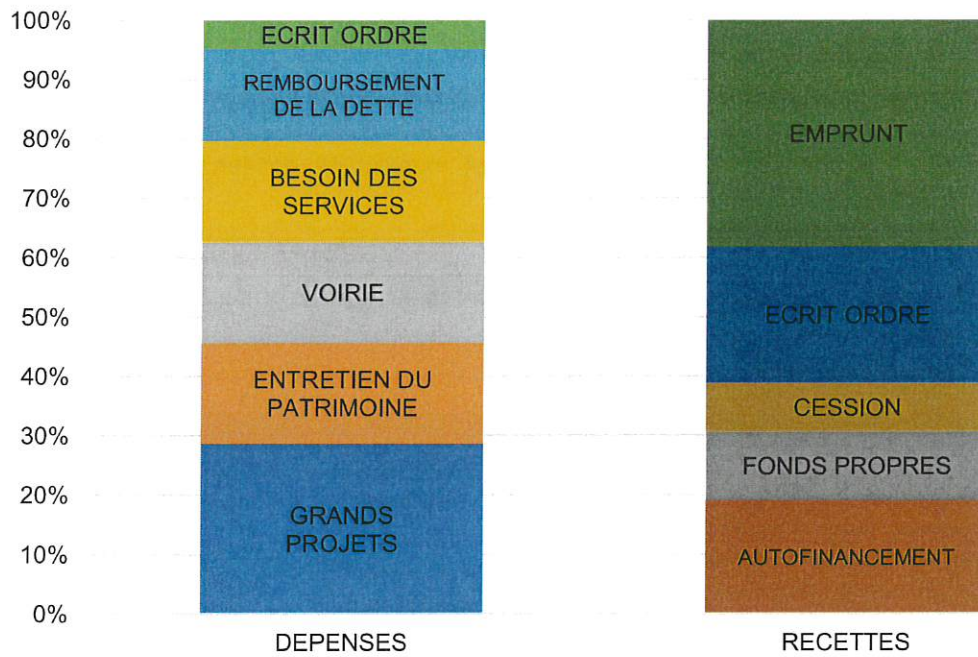
- trouver des subventions pour dégager des marges de manœuvres supplémentaires en investissement,
- travailler sur une organisation des services municipaux en lien avec les politiques publiques,
- travailler sur le développement des recettes.

B- PREVISIONNEL DE L'INVESTISSEMENT 2021

	2021
DEPENSES	
CIMETIERE	446 k€
EGLISE	163 k€
GARDEN TENNIS	81 k€
ENTREE DE VILLE	20 k€
DESIGN URBAIN	455 k€
SIG	187 k€
GRANDS PROJETS	1 352 k€
ENTRETIEN DU PATRIMOINE	800 K€
VOIRIE	800 K€
BESOIN DES SERVICES	800 K€
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	730 K€
OPERATIONS D'ORDRE	225 K€
SOLDE N-1	97 K€
	4 804 k€
RECETTES	
AUTOFINANCEMENT	902 k€
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	199 k€
DOTATIONS FONDS DIVERS	345 k€
AFFECTATION DU RESULTAT	97 k€
CESSION	386 k€
OPERATIONS D'ORDRES	1 081 k€
EMPRUNT	1 794 k€
	4 804 k€



Investissement financement 2021



C- PROFIL DE LA DETTE AU 1^{ER} JANVIER 2021

Synthèse de la dette au 01/01/2021

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
4 525 103.89 €	3,77 %	6 ans et 11 mois	3 ans et 9 mois	10

Dette par nature

	Nombre de lignes	Capital Restant Dû	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Emprunts	6	2 328 593.89 €	3,66 %
Revolving non consolidés	4	2 196 510.00 €	3,88 %
Revolving consolidés		0.00 €	0,00 %
Dette	10	4 525 103.89 €	3,77 %

Dette par prêteur



Prêteur	Capital Restant Dû	% du CRD	Disponible (Revolving)
CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	2 196 510.00 €	48,54 %	0.00 €
SFIL CAFFIL	1 708 644.78 €	37,76 %	
SOCIETE GENERALE	486 305.00 €	10,75 %	
DEXIA CL	133 644.11 €	2,95 %	
Ensemble des prêteurs	4 525 103.89 €	100,00 %	-

Dettes par année

	2021	2022	2023	2024	2025	2030
Encours moyen	4 193 771 €	3 492 126 €	2 823 248 €	2 142 675 €	1 459 703 €	147 594 €
Capital payé sur la période	729 880 €	664 468 €	677 337 €	689 234 €	661 935 €	81 955 €
Intérêts payés sur la période	166 373 €	138 349 €	112 990 €	87 269 €	60 647 €	6 912 €
Taux moyen sur la période	3,73 %	3,71 %	3,69 %	3,66 %	3,58 %	3,84 %



